



S D I S
T A R N
Sapeurs-Pompiers

Envoyé en préfecture le 03/05/2016
Reçu en préfecture le 03/05/2016
Affiché le **SLOW**
ID : 081-288100019-20160503-2016_603FB-AI

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

portant changement d'affectation du
caporal Pierre VINCENT au CIS
GRAULHET

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la
partie réglementaire,

VU la demande de changement d'affectation de Monsieur Pierre
VINCENT du service départemental d'incendie et de secours du NORD au
service départemental d'incendie et de secours du TARN,

VU le certificat médical d'aptitude physique en date du 04/04/2016 ,

VU l'avis favorable du comité de centre du CIS GRAULHET,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de
secours du Tarn,

ARRÊTÉ :

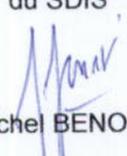
Article 1^{er} : Monsieur Pierre VINCENT, né le 19 août 1994 à FOURMIES (59), est engagé au corps
départemental des sapeurs-pompiers du TARN, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade de caporal,
affecté au centre de secours de GRAULHET, pour une durée de 5 ans, à compter du 4 avril 2016.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps
départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du
service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : **03 MAI 2016**



Le président du conseil d'administration
du SDIS


Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception
en préfecture le :

et de la notification à l'intéressé(e) le

***Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois
à compter de sa date de notification ou de publication.***